

TACTIS



Analyse de la demande potentielle et des besoins des publics cibles sur le Sud 54 d'après les résultats du questionnaire quantitatif

Etude de potentiel et des conditions de développement des tiers-lieux dans le Sud 54

24 septembre 2020



SOMMAIRE

1

Introduction et méthode

2

Analyse quantitative et comparaison des résultats à l'échelle nationale

3

Comparaison des tendances par Pays

4

Focus par Pays

5

Annexes



1

Introduction et méthode

Introduction

La démarche :

Le Syndicat mixte Nancy Sud Lorraine mène en 2020 une « **étude du potentiel et conditions de développement des tiers-lieux à l'échelle du Sud Meurthe-et-Moselle** » avec le cabinet Tactis, s'appuyant sur les orientations du Schéma de cohérence territoriale (SCoT).

Une définition large des tiers-lieux :

Dans cette démarche, les tiers-lieux sont envisagés prioritairement dans une approche de développement économique mais avec une définition large : **des espaces d'activités mixtes et ouverts permettant le travail partagé, le télétravail, la rencontre et l'échange entre acteurs, favorisant la créativité et l'innovation sociale, offrant des services, etc.**

Objectifs du présent rapport :

Ce rapport présente **une évaluation de la demande, des besoins et de la capacité à assurer le remplissage de tiers-lieux** sur les différents Pays du territoire.

Les différentes conclusions de cette étude sont **des éléments de réflexion mis à disposition des EPCI** par la Multipole Nancy Sud Lorraine et le cabinet Tactis, afin de les aider dans leurs différentes démarches relatives à la mise en œuvre de projets de tiers-lieux sur leur territoire.



Méthode d'administration du questionnaire

La diffusion :

Pour mesurer finement le potentiel de la demande sur le territoire, la Multipole et le cabinet Tactis ont réalisé **un questionnaire en ligne**, diffusé pendant quatre mois entre mars et juillet 2020 via plusieurs campagnes de mailings, ainsi que les sites Internet ou les réseaux sociaux des collectivités du Sud 54.

L'analyse par zones :

L'analyse des résultats a été menée sur un total de **458 réponses complètes**. Pour conserver un échantillon représentatif des réponses, et pouvoir comparer les différentes dynamiques existantes sur le territoire, une analyse par zone géographique a été effectuée :

- Une **analyse globale au Sud 54** sur l'ensemble des réponses ;
- Une **analyse pour chaque Pays** de l'usage potentiel (hors sphère publique) :
 - Le Pays Terres de Lorraine ;
 - Le Pays Val de Lorraine ;
 - Le Pays du Lunévillois, avec la CC des Pays du Sel et du Vermois ;
 - La Métropole du Grand Nancy.

En annexe, deux tableaux présentent la répartition des réponses par profil de répondants (particuliers dans le cadre privé ou professionnel, représentant d'entreprise ou représentant de la sphère publique) et par EPCI de résidence des répondants.

Les données utilisées :

- Données du questionnaire Tactis ;
- Etude de l'*Enquête Ménages Déplacements Sud Meurthe-et-Moselle* (2012-2013)
- Analyse des données INSEE nationales et du Sud 54
- Etude de l'enquête *Mission Coworking : Territoires, Travail, Numérique* (2018)



2

**Analyse
quantitative et
comparaison à
l'échelle
nationale**

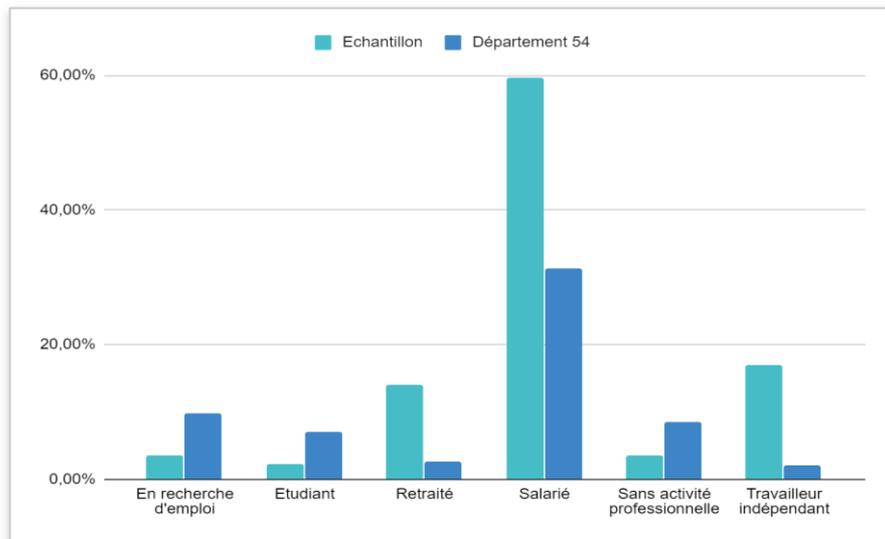
Un questionnaire diffusé sur le territoire pour identifier des attentes spécifiques en matière de tiers-lieux

Les attentes de l'étude de la demande

- Réaliser **une évaluation de la demande, des besoins et de la capacité à assurer un remplissage des tiers lieux** sur le territoire des intercommunalités du Sud 54, pour quantifier la taille du marché potentiel et proposer une stratégie de développement des tiers-lieux adaptée aux besoins des territoires
- **Identifier le potentiel de télétravailleurs sur l'ensemble du territoire**, le télétravail étant vu comme un vecteur de fixation de l'activité et un facteur de réduction des flux pendulaires, notamment vers la Métropole du Grand Nancy.

La méthode du questionnaire

- Création du questionnaire en ligne via l'outil Eval&Go
- Diffusion avec l'appui des partenaires du projet (EPCI, Agences de Développement, chargés de mission...)
- Analyse des résultats **sur l'ensemble du Sud 54** pour obtenir une vue globale des attentes, **puis par Pays** pour différencier la demande selon les territoires.
- **Quatre profils différenciés parmi les répondants :**
 - Particulier hors du cadre professionnel : fréquentera un tiers-lieu sur son temps libre pour ses activités de loisirs, culturelles ou sociales
 - Particulier en tant que professionnels : peut s'intéresser à un espace de travail partagé (bureau en coworking, atelier partagé, flablab...)
 - Représentant d'entreprise : peut chercher un espace de travail pour ses salariés, un lieu de prototypage, de rencontre inter-entreprises...
 - Représentant de la sphère publique : peut trouver dans un tiers-lieu un élément de réponses à certaines problématiques de son territoire, et connaît également les besoins et opportunités qui s'y présentent



REPRESENTATIVITE DE L'ECHANTILLON

L'échantillon est représentatif des territoires **en dehors des principales polarités** du SCoT (Métropole du Grand Nancy, agglomération-relais et pôles d'équilibres) :

- les deux tiers des répondants résident en bourg-centre, bourg de proximité ou commune rurale, en partie lié à un relai du questionnaire plus intense sur les territoires ruraux (EPCI du Pays du Saintois et EPCI Seille et Grand Couronné)

Parmi les particuliers, l'échantillon est caractérisé par :

- Une surreprésentation des femmes (2/3 des particuliers)
- Une surreprésentation des retraités et des travailleurs indépendants, potentiellement lié à l'intérêt de ces populations pour la fréquentation de tiers-lieu (création de lien social, et opportunité de trouver un lieu pour son activité professionnelle et entretenir son réseau)

Parmi les entreprises, l'échantillon est caractérisé par :

- Des entreprises de petite taille, principalement dans des activités peu propices au travail déporté (commerce, BTP, agriculture..)



Analyse de la demande potentielle concernant le télétravail : pas de liens directs entre télétravail et développement des tiers-lieux

Le potentiel de télétravail : point de départ de l'analyse d'opportunité concernant le développement des tiers-lieux sur le territoire

Une des priorités de l'étude est l'analyse du potentiel de télétravail sur les territoires de la Multipole. Cela s'explique par **une volonté de favoriser le télétravail par le développement des tiers-lieux**. Le télétravail étant vu comme un vecteur de fixation de l'activité et un facteur de réduction des flux pendulaires, notamment vers la Métropole du Grand Nancy.

L'analyse du questionnaire révèle un faible potentiel du tiers-lieu comme outil de développement du télétravail sur le territoire

D'une part, **la pratique du télétravail est à décorrélérer du développement des espaces de coworking** :

- Au niveau national, seuls 12% des usagers de tiers-lieux sont des télétravailleurs
- Le questionnaire révèle que les usagers potentiels du bureau partagé sont principalement les travailleurs indépendants puis les particuliers pour l'utiliser ponctuellement pour réaliser leurs démarches administratives

D'autre part, même si la pratique du télétravail se développe, cela ne concerne que certaines activités. Hors, le questionnaire révèle que **la majorité des entreprises intéressées par le développement des tiers-lieux n'ont pas une activité compatible avec le télétravail** (entreprises du secteur agricole, du BTP, commerçants...)

Les usagers potentiels des tiers-lieux dans le Sud 54 privilégient les lieux de rencontres et d'échanges

Sur l'ensemble des répondants, peu d'usagers potentiels de tiers-lieux privilégient le bureau partagé pour le télétravail :

- **Les particuliers favorisent les tiers-lieux culturels et tiers-lieux de rencontres.**
- **Les professionnels** (travailleurs indépendant, salariés, représentants d'entreprises) sont nombreux à souhaiter **un espace de travail partagé avant tout pour les opportunités de rencontres et de mise en réseau** entre entreprises qu'ils constituent

Les grandes attentes concernant les

Tiers-lieux

CADRE PERSONNEL

- 1- Une offre culturelle
- 2- Des activités et des lieux de rencontre
- 3- Un atelier partagé pour faire ensemble

CADRE PROFESSIONNEL

- 1- Un bureau partagé
- 2- Des activités de conseil et de formation

EMPLOYEURS

- 1- Espace et activités de rencontres inter-entreprises
- 2- Atelier de prototypage et mutualisation d'outils/ressources

A RETENIR



- La pratique du télétravail n'est pas directement corrélée à la dynamique tiers-lieux.
- Au-delà du télétravail, la pratique du bureau partagé (coworking) comme principale activité d'un tiers-lieu est fortement remise en cause par un modèle économique qui se révèle fragile à long-terme et par le contexte de la crise sanitaire à court-terme.

Les attendus et les principales tendances parmi les réponses au questionnaire

Acculturation à la notion de tiers-lieu

Quelle part globale de la population connaît les tiers-lieux ?

ACCULTURATION



FAIBLE

Sur l'ensemble, un tiers des répondants connaissent la notion de tiers-lieu.

Quels sont les répondants qui connaissent le mieux les tiers-lieux ?

QUI ?



PROFESSIONNELS

Principalement les professionnels (travailleurs indépendants et entreprises) et la sphère publique connaissent les tiers-lieux.

Quels sont les tiers-lieux connus ou fréquentés ?

LIEUX CONNUS



HORS SUD 54

Pour moitié des lieux en dehors du Sud 54 (Bliiida à Metz, certains tiers-lieux en Ile-de-France, à Strasbourg, etc.)

Type de lieu souhaité

Quels type de tiers-lieux est principalement souhaité sur le territoire ?

TYPE DE TIERS-LIEU



SOCIAL

Les répondants privilégient le lieu de rencontre et l'espace culturel, des espaces créateurs de lien social avant tout.

Quels sont les services attendus ?

SERVICES



MULTIPLES

Un espace de restauration, de développement du réseau, des animations culturelles, un atelier partagé, un service postal ou encore un service d'aide aux démarches administratives...

Marché potentiel

Quelle appétence à payer l'accès à un tiers-lieu ?

BUDGET



MOYEN

En moyenne, les usagers potentiels sont disposés à payer 25 € par mois pour l'accès à un tiers-lieu

Quelle fréquence d'utilisation du lieu ?

FRÉQUENCE



MENSUELLE

Les usagers potentiels souhaitent en moyenne fréquenter un tiers-lieu une à deux fois par mois

« Qu'attendez-vous d'un tiers-lieu dans le Sud 54 ? »

Les particuliers dans le cadre privé privilégient le lieu culturel et social

- Les particuliers privilégient les lieux culturels, puis les lieux de rencontres et d'échanges, témoignant d'un **besoin de création de lien social et d'expériences locales**
- L'échantillon des particuliers est caractérisé par **une représentation importante des bourgs et communes rurales** ainsi que **des retraités**, pouvant justifier l'importance du besoin ressenti pour la création de lien social et pour la dynamisation de l'activité locale.
- Le budget envisagé et le mode de fréquentation correspondent aux activités ponctuelles de loisirs, et **sont cohérents avec les tarifs communément observés***.
(*source : La Coopérative des Tiers-lieux "Comment monter son tiers-lieu ?")

A RETENIR : UN BESOIN DE COHÉSION SOCIALE DANS LES TERRITOIRES RURAUX



- 30% des répondants privilégient le lieu culturel et 28% le lieu de rencontres
- 60% des répondants souhaitent fréquenter le lieu 1 à 2 fois par mois
- 20 € de budget mensuel à allouer à un tiers-lieu

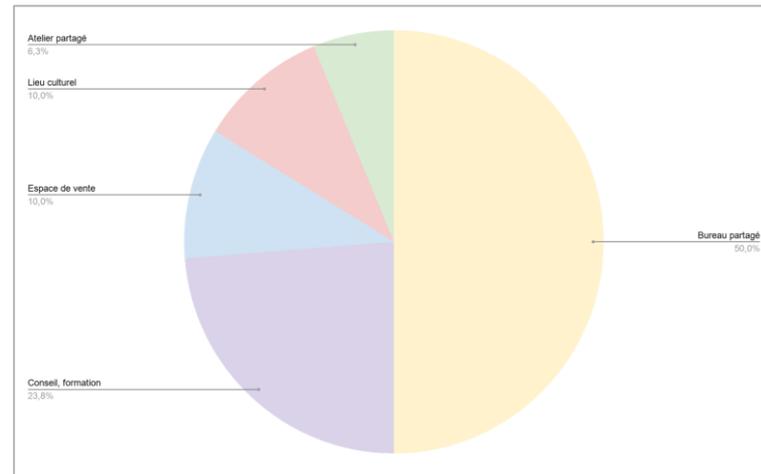
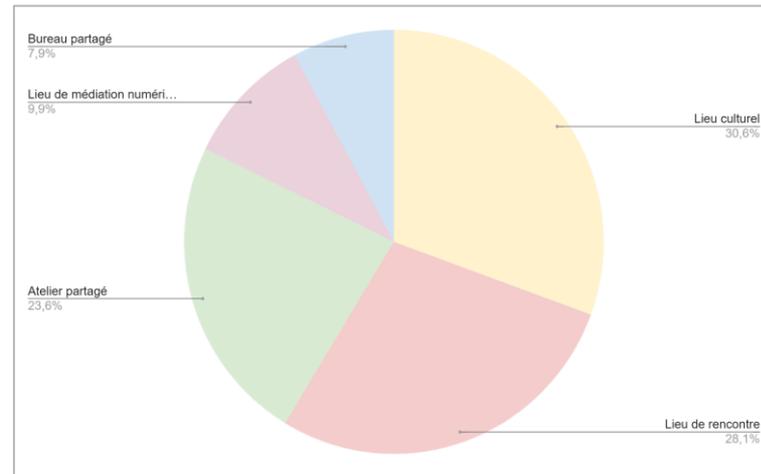
Les particuliers dans la sphère professionnelle favorisent le bureau partagé

- Les professionnels favorisent **le bureau partagé**, puis l'accès à du conseil et de la formation, soit à nouveau **un lieu de rencontres et de mise en réseau avec d'autres professionnels**. Si certains préfèrent un lieu pour leur activité culturelle, il s'agit en réalité souvent d'un lieu pour organiser des rencontres, des ateliers collaboratifs, etc.
- Le budget et mode de fréquentation est **cohérent avec celui d'un usager ponctuel d'espace de coworking** : 40€ mensuel correspondant bien à 2 à 4 jours d'utilisation du tiers-lieu par mois selon les tarifs communément observés*.
(*source : La Coopérative des Tiers-lieux "Comment monter son tiers-lieu ?")



A RETENIR : LE COWORKING CORRESPOND AU BESOIN DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

- 40 € de budget mensuel moyen à allouer à un tiers-lieu
- Plus de 40% de travailleurs indépendants



« Qu'attendez-vous d'un tiers-lieu dans le Sud 54 ? »

Pour les entreprises : pas nécessairement du coworking mais une recherche de mise en réseau

- Les entreprises du Sud 54, hors principales polarités du SCoT, **ne sont pas intéressées par un espace de coworking** pour leurs employés principalement car **leur activité n'est pas compatible avec le travail à distance**. Elles s'intéressent elles aussi aux **lieux d'échanges, de rencontres et de mise en réseau** avec d'autres entreprises.
- Cet intérêt des entreprises pour la mise en réseau concorde avec les résultats généraux d'une **volonté de cohésion et d'espace d'échange au sein des territoires ruraux, hors des principales polarités du SCoT**.

A RETENIR :



- En moyenne 65 € de budget mensuel de la part de l'entreprise pour permettre à un salarié d'accéder à un tiers-lieu
- La majorité des entreprises représentées sont de petites structures dans les secteurs du commerce, du BTP et de l'agriculture

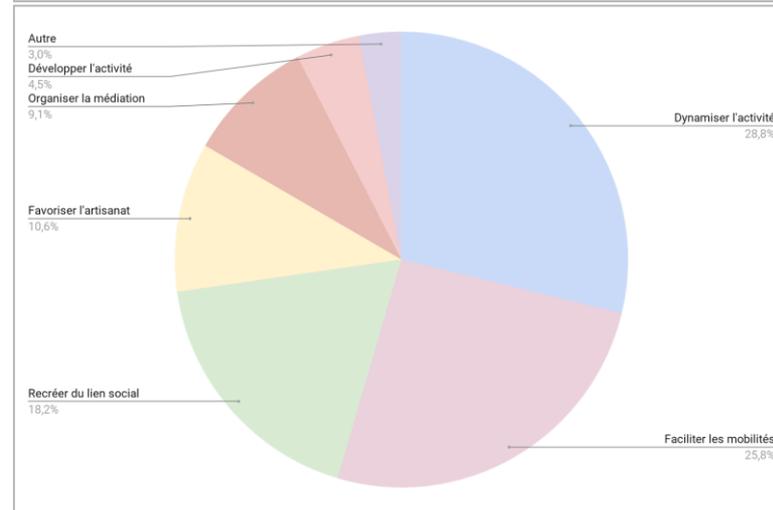
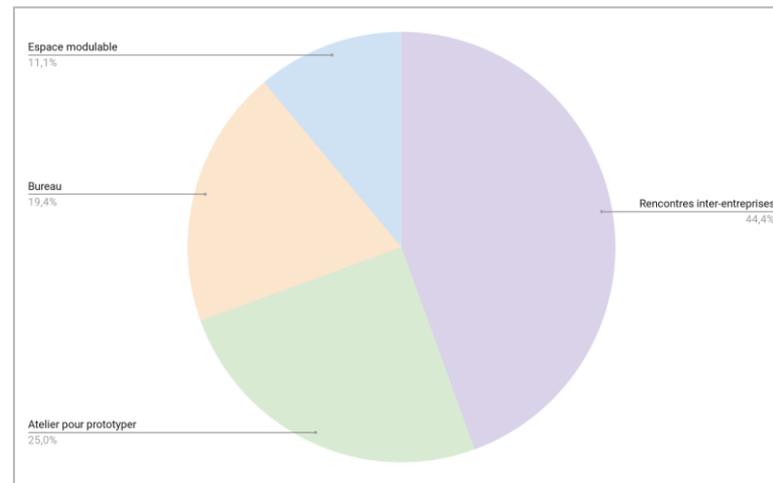
La sphère publique veut en priorité dynamiser l'activité économique

- Les collectivités représentées sont en majorité des petites structures (mairies, intercommunalités) **hors des grandes polarités du SCoT**, qui voient dans le tiers-lieu **une opportunité de développer leur attractivité et leur dynamisme**
- **Ces zones sont également celles où l'intervention des collectivités** pour le développement des tiers-lieux **est primordiale**. Déjà un quart des représentants de collectivités déclarent mettre un espace à disposition pour y développer un tiers-lieu, et la moitié souhaiterait à l'avenir proposer un espace de ce type.

A RETENIR :



- Un budget moyen allouable pour la sphère publique de 3 340 €
- La moitié des représentants de la sphère publique ne connaissent pas la notion de tiers-lieu



Des tendances nationales difficilement quantifiables, mais une augmentation rapide de l'usage des tiers-lieux

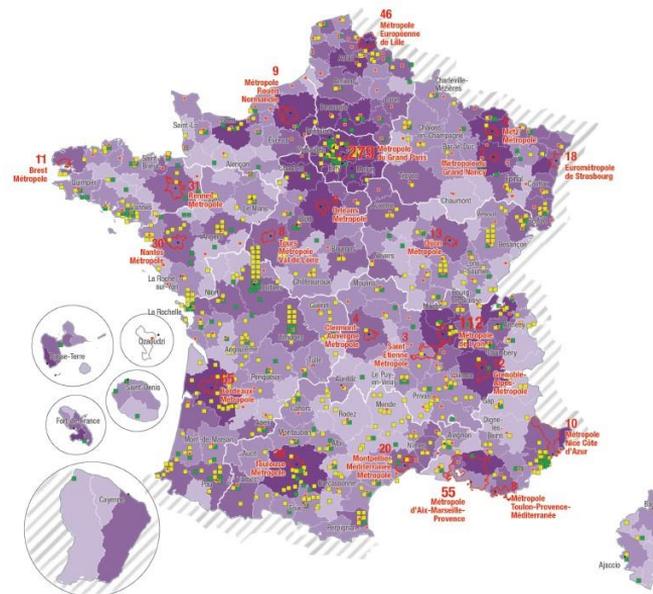
- L'étude de la Mission Coworking, qui a présenté en 2018 le plus large recensement de tiers-lieux à l'échelle nationale, nous renseigne principalement sur l'usage professionnel du tiers-lieu, le « faire ensemble » : **coworking et flablab**.
- Ces données ne représentent que partiellement les initiatives au niveau local (seulement 9 tiers-lieux sont recensés sur la Région Meurthe-et-Moselle, ce qui peut s'expliquer par la nature nationale de l'étude mais aussi par la forte croissance des projets de Tiers-Lieux en 2 ans). Elles confirment cependant l'essor de l'usage des tiers-lieux comme lieu de travail :

En 2018, l'étude mesurait une augmentation de 25% du potentiel de travailleurs "nomades" entre 2020 et 2025, et une augmentation de plus de 87% du potentiel de salariés et indépendants travaillant dans un tiers-lieux sur la même période.

- Les études existantes sur l'usage des tiers-lieux à l'échelle nationale ne permettent pas de comparer le besoin des particuliers hors du cadre professionnel, en recherche d'un **tiers-lieu orienté culturel ou social** notamment, qui est pourtant le besoin priorisé parmi les particuliers dans le Sud Meurthe-et-Moselle d'après l'enquête réalisée.

La dynamique tiers-lieux sur l'ensemble du territoire national est donc en croissance rapide, avec un début de structuration sur le volet de la médiation numérique (Fabrique de Territoires). Le niveau local doit se mobiliser sur la détection et l'écoute du besoin, au plus proche de l'ancrage des projets de tiers-lieux.

Carte de la Mission Coworking : Territoire, Travail, Numérique



CARTE DES TIERS-LIEUX PAR RAPPORT AU POTENTIEL DE TÉLÉTRAVAILLEURS EN FRANCE

Tiers lieux situés ...

... en dehors des 22 métropoles

- Tiers-lieu à dominante **coworking**
- Tiers-lieu à dominante **flablab**

... dans les métropoles

📍 Périmètre administratif de la métropole

68 Nombre de tiers-lieux dans la métropole (route dominante confondu)

Villes moyennes

• Ville moyenne
 ➤ Liste des 203 Villes moyennes définie par le COET

Nombre moyen de jours potentiellement télétravaillables par actif, sur une semaine, par Zone d'Emploi

- Supérieur à 0,9
- De 0,8 à 0,9
- De 0,7 à 0,8
- Inférieur à 0,7
- Aucune donnée disponible



3

Comparaison
par Pays des
principales
tendances

	Pays de Terres de Lorraine	Pays du Lunévillois et Sel & Vermois	Pays du Val de Lorraine	Métropole du Grand Nancy
<i>Echantillon</i>	169	134	99	43
Particuliers hors du cadre professionnel				
<i>Fréquentation</i>	Une à deux fois par mois			
<i>Budget mensuel potentiel</i>	Environ 20 €			
<i>Usages priorités</i>	1 : Lieu culturel 2 : Lieu de rencontres	1 : Lieu culturel 2 : Lieu de rencontres	1 : Lieu de rencontre 2 : Atelier partagé	1 : Lieu de rencontre 2 : Atelier partagé
Particuliers en tant que professionnel				
<i>Fréquentation</i>	Une à deux fois par mois			
<i>Budget mensuel potentiel*</i>	Environ 70 €	Environ 30 €	Environ 15 €	Environ 40 €
<i>Usages priorités</i>	Bureau partagé		Conseil et formation	Bureau partagé
Représentants d'entreprise				
<i>Usages priorités</i>	Espace de rencontre inter-entreprises			Atelier pour prototyper
<i>Profil de l'entreprise</i>	Commerce, agriculture, BTP... Activités peu propices au télétravail			Banque, bois/papier, chimie...

La Coopérative des tiers-lieux évalue à 200€ par mois le coût moyen de l'accès quotidien à un tiers-lieu (ici les répondants ne souhaitent pas nécessairement s'y rendre chaque jour) Source : « Créer son tiers-lieu » – La Coopérative des tiers-lieux, 2014 (voir [lien](#))



4

Focus :
Analyse des
résultats par
Pays



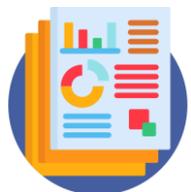
Les particuliers hors de la sphère professionnelle privilégient l'espace culturel

- **Un tiers** des répondants privilégient le **tiers-lieu culturel**, puis 28 % le lieu de rencontres ;
- **Deux tiers** des répondants souhaiteraient le fréquenter **une à deux fois par mois** ;
- **18 €** de budget mensuel moyen parmi les répondants ;
- Une majorité de répondants salariés entre 35 et 60 ans, et près d'un quart de retraités.



Les particuliers dans la sphère professionnelle favorisent le bureau partagé

- **La moitié** des répondants priorisent **le bureau partagé** ;
- **72 €** de budget mensuel moyen parmi les répondants ;
- Une majorité de répondants a entre 35 et 60 ans et **plus de la moitié sont travailleurs indépendants**



Les entreprises cherchent principalement un lieu de rencontres inter-entreprises

- Près de **la moitié** des entreprises cherchent principalement **un lieu de rencontres inter-entreprises** ;
- **90€** par mois de budget moyen accordé par l'entreprises pour qu'un de ses employés ait accès à un tiers-lieu
- En majorité des entreprises de moins de 10 salariés, dans le secteur de commerce, de la négociation ou de la distribution, puis les secteurs de l'agriculture, du BTP et du service aux entreprises : **en conclusion, peu d'activités propices au télétravail**



Les particuliers hors de la sphère professionnelle privilégient le lieu de rencontre

- **Un tiers** des répondants privilégient **le lieu de rencontre**, puis un quart le lieu culturel;
- Plus de **la moitié** des répondants souhaiteraient le fréquenter **une à deux fois par mois** ;
- **19 €** de budget mensuel moyen parmi les répondants ;
- Une majorité de répondants salariés entre 35 et 60 ans, et tout de même 21,1% de retraités.



Les particuliers dans la sphère professionnelle favorisent le bureau partagé

- **Plus de 40 %** des répondants priorisent **le bureau partagé** ;
- **30 €** de budget mensuel moyen parmi les répondants ;
- Une majorité de répondants a entre 35 et 60 ans et sont salariés.



Les entreprises cherchent principalement un lieu de rencontres inter-entreprises

- Près de **deux-tiers** des entreprises cherchent principalement un **lieu de rencontre inter-entreprises** ;
- En majorité des entreprises de moins de 10 salariés, dans le secteur de commerce ou du BTP donc **peu d'activités propices au télétravail**





Les particuliers hors de la sphère professionnelle privilégient l'espace culturel

- **Un tiers** des répondants privilégient le **lieu culturel**, puis près d'un tiers l'atelier pour bricoler, apprendre et fabriquer;
- Plus de **la moitié** des répondants souhaiteraient le fréquenter **une à deux fois par mois** ;
- **21 €** de budget mensuel moyen parmi les répondants ;
- Une majorité de répondants salariés entre 35 et 60 ans, et tout de même 20,5% de retraités.



Les particuliers dans la sphère professionnelle favorisent le conseil et la formation

- **Plus du tiers** des répondants priorisent **l'accès à du conseil ou de la formation** pour leur activité ;
- **15€** de budget mensuel moyen parmi les répondants ;
- Une majorité de répondants a entre 35 et 60 ans et autant de salariés que de travailleurs indépendants



Les entreprises cherchent autant un espace de coworking qu'un lieu de rencontres inter-entreprises

- Parmi les répondants, autant d'entreprises cherchent un bureau partagé qu'un lieu de rencontre inter-entreprises. Attention toutefois, l'échantillon d'entreprises ayant répondu sur le Val de Lorraine est très faible (3 répondants).
- En majorité des entreprises de moins de 10 salariés, dans des communes rurales et sur les secteurs de l'agriculture et du service aux entreprises : **peu d'activités propices au télétravail**



Les particuliers hors de la sphère professionnelle privilégient le lieu de rencontre

- **La moitié** des répondants privilégient le **lieu de rencontre**, puis un quart l'atelier pour bricoler, apprendre et fabriquer;
- **La moitié** des répondants souhaiteraient le fréquenter **une à deux fois par mois** ;
- **22 €** de budget mensuel moyen parmi les répondants ;
- Autant de répondants entre 25 et 34 ans que entre 35 et 60 ans, et une très grande majorité de salariés



Les particuliers dans la sphère professionnelle favorisent le bureau partagé

- Plus de **la moitié** des répondants priorisent **le bureau partagé** ;
- **42 €** de budget mensuel moyen parmi les répondants ;
- Une majorité de répondants a entre 35 et 60 ans et **plus de la moitié sont travailleurs indépendants**



Les entreprises cherchent principalement un atelier pour prototyper

- **Deux tiers** des entreprises cherchent principalement **un atelier pour prototyper**;
- **50€** par mois de budget moyen accordé par l'entreprises pour qu'un de ses employés ait accès à un tiers-lieu
- En majorité des entreprises de moins de 10 salariés, dans les secteurs banque et assurance, édition et communication, bois et papier, chimie... En conclusion, **une part non négligeable d'activités propices au télétravail**



5

Annexes :
répartition
des
répondants

Questionnaire - Profil des répondants

Parmi les 458 personnes ayant intégralement rempli le formulaire

21

“Quelle catégorie représentez-vous en répondant à ce questionnaire ?”

Nb. Réponses

Particuliers hors du cadre professionnel

Fréquentera un tiers-lieu sur son temps libre pour ses activités de loisirs, culturelles ou sociales

261

Particuliers en tant que professionnels

Peut s'intéresser à un espace de travail partagé (bureau en coworking, atelier partagé, fablab...)

74

Représentant d'entreprise

Peut chercher un espace de travail pour ses salariés, un lieu de prototypage, de rencontre inter-entreprises...

63

Représentant de la sphère publique

Peut trouver dans un tiers-lieu un élément de réponses à certaines problématiques de son territoire, et connaît également les besoins et opportunités qui s'y présentent

55

TOTAL

458

Questionnaire - Répartition des répondants

Parmi les 458 personnes ayant mentionné leur code postal

Parmi les 458 personnes ayant mentionné leur code postal :

- 10% résident dans la Métropole du Grand Nancy
- 22% en agglomération-relais ou pôles urbains d'équilibre
- **plus des deux tiers des répondants résident en bourg-centre ou bourg de proximité ou commune rurale***
- 12% en commune rurale

**En raison d'un dédoublement du code postal sur plusieurs communes, une part des répondants identifiés comme résidant en "bourg" dans l'analyse peuvent résider en réalité dans les communes proches du bourg et possédant le même code postal*

Pays Terres de Lorraine	169	<i>CC Pays du Saintois</i>	82
		<i>CC Moselle et Madon</i>	31
		<i>CC Terres Toulaises</i>	23
		<i>CC Pays du Colombey et du Sud Toulais</i>	33
Val de Lorraine	99	<i>CC Seille et Grand Couronné</i>	92
		<i>CC Bassin de Pont-à-Mousson</i>	5
		<i>CC Bassin de Pompey</i>	2
Pays du Lunévillois + Sel et Vermois	134	<i>CC Meurthe, Mortagne, Moselle</i>	26
		<i>CC de Vezouze en Piémont</i>	30
		<i>CC des Pays du Sel et du Vermois</i>	42
		<i>CC du Territoire de Lunéville à Baccarat</i>	9
		<i>CC du Pays du Sânon</i>	27
Métropole du Grand Nancy	43		
Hors sud 54	13		
TOTAL	458		

TACTIS



Tél. : + 33 (0) 1 49 57 05 05 - Fax : + 33 (0) 1 49 57 05 05



contact@tactis.fr



43 rue des Meuniers - 94300 Vincennes - France



www.tactis.fr